

CONSEIL DE QUARTIER CROIX ROUSSE CENTRE

BUREAU DU 18 NOVEMBRE 2015

Conseillers présents : Scianda Stéphanie, Carrion Jocelyne, Hauduroy Charles, Lhermet Claire, Lacroix Michèle, Vidalin François, Renard Jean-Jacques, Clément Jean-Loup, Giry Véronique, Crimier Gérard, Roux Odile, Saille Marie-Claude.

Membres du bureau présents : Revol Jean-Claude, Jaboulet Bernard, Pila Bertrand, Riccota Anne-Marie, **Mvoula Annicet (président)** Vauzelle Danièle, Dumonal Marie-Noelle.

Excusés : Valérie Schell, Peron Michèle, Touil Saaida, Planche Agnès, Milly Claude, Luc Robert, Picard Brigitte, Marichy Françoise, Dumon Richard, Robert Sylvie.

Le président a demandé à Marie-Noelle DUMONAL si elle voulait assurer l'animation de la réunion, cette dernière a accepté. La séance commence à 20h.

Secrétaire de séance : Odile ROUX

POINTS DIVERS :

a- La vogue :

Toujours les nuisances sonores pour les riverains (cris, hurlements) et le stationnement anarchique sur les trottoirs, voire sur les places « handicapé ».

Demande de stationnement gratuit pour les possesseurs de la vignette résidents habitant en plein cœur de cette manifestation.

De plus, dégradations sur l'environnement en l'occurrence sur l'esplanade du gros caillou.

L'an dernier, le maire du 4^{ème} a évoqué une possible négociation avec Lyon Parc Auto, pour un tarif réduit au parking du gros caillou pendant la vogue, alors que ce dernier est toujours à moitié vide. (où en est-on ?) une réponse pour l'an prochain sera la bienvenue.

Nous souhaitons, surtout au niveau des gros manèges, une rotation de ces derniers, répartis sur la métropole, et demandons que cette proposition soit mise à l'ordre du jour du prochain PLU.

Une fête foraine de cette envergure, en plein cœur de la ville, ne paraît pas adaptée.

Dans l'esprit croix-roussien, la traditionnelle « vogue des marrons » pourrait se maintenir uniquement, comme ce fut le cas il y a déjà des années, pour les petits manèges, animation pour enfants, et stands peu bruyants.

Il serait intéressant d'obtenir le bilan financier de cette opération auprès de la mairie.

b- Réunion du CICA du 4 novembre :

Cette réunion a surtout eu pour thèmes, la sécurité, la prévention dédiée au jeunes du 4^{ème} arrondissement (2 adultes accompagnent actuellement 124 jeunes en difficultés).

Proposition de suppression des feux tricolores, et remise en place de la priorité à droite.

Expérimentés dans d'autres villes, cette situation a obligé les conducteurs à réduire leur vitesse et ainsi diminué les accidents, au-delà de la zone 30 km/h.

La police n'est pas là uniquement pour verbaliser mais pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Police municipale = elle assure la tranquillité par arrêté du Maire.
Police nationale = assure la sécurité.

c- Les passages protégés :

Aujourd'hui, bon nombre d'entre eux, surtout hors feux tricolores, sont invisibles et ont besoin d'être repeint.

Nous proposons via la commission « proximité, déplacement, cadre de vie » que des balades soient organisées par ilot, avec les membres du CDQ, afin de recenser les plus dangereux donc urgents.

Ensuite, pourquoi ne pas le proposer aussi aux autres CDQ du 4^{ème} et finir par une réunion inter-conseil de quartier afin de constituer un dossier explicite à faire remonter tout d'abord à la mairie, puis à la métropole étant bien conscients que les 8 autres arrondissements sont sans doute aussi concernés par ce problème.

d- Les 2 abris-bus dans l'hôpital de la croix rousse :

Nous demandons que l'un des 2 soit **rapidement** transféré à la station ST DENIS, à la sortie de l'hôpital rue Hénon, ou la place est déjà prête pour le recevoir et doit être prioritaire.

Les patients de l'hôpital se plaignent de plus en plus de cette situation auprès des soignants et pourtant il semble que la direction de ce dernier avait adressé un courrier à la mairie pour ce faire.

A voir à qui revient cette tâche (la ville, le Sytral, Decaux)

Bien sûr que le PDU (Plan de Déplacement Urbain) est en cours à la métropole mais il faudra plusieurs années avant d'espérer une petite navette électrique qui pourrait reprendre le trajet dans l'hôpital.

e- Le skateboard sur la place des tapis

La place des tapis, inaugurée il y a seulement quelques mois, a déjà subi de nombreux dégâts matériels dus à cette discipline qui, de plus, est dangereuse pour les promeneurs.

Cette activité, très prisée par les jeunes, qui ont bien sûr toute leur place dans notre quartier nécessite une réflexion sérieuse sur un projet d'espace aménagé qui leur serait dédié pour exercer leur passion.

A discuter avec la mairie pour trouver sur le 4^{ème} un lieu (pourquoi pas dans le cadre de la révision du PLU).

f- Ouverture des parcs la nuit

Toute l'assemblée s'y oppose pour cause de nuisances sonores, installation de squatteurs et dégradation de nos espaces verts.

LE PRIX DU LIVRE :

Mme MOUREY a trouvé, comme tous les présents d'ailleurs, que la soirée d'octobre a été une réussite. Toutefois, elle regrette que le lecteur-comédien, à 160€ n'ai pas été retenu.

Aussi, Monsieur MOUREY a fait part de son retrait total de cet événement et n'en assurera plus l'organisation.

Mme MOUREY se met également en indisponibilité pour cette année à venir.

Le maintien des cours d'apprentissage du français reste assuré par le groupe GTLE.

Le prix du livre sera repris par Véronique Giry et Jean Claude Revol, (voté à la majorité du bureau) avec bien sûr tous ceux qui souhaitent s'investir dans l'organisation de cet événement pour l'édition 2016.

LA PLACE TABAREAU

Rappels des projets déjà soumis depuis 2007 à la mairie restés sans suite.

Les nouveaux travaux commencés ne nous satisfont pas pour l'instant, les grands piquets en bois sont laids, proposition d'enfouissement des silos à verres, reprise des toilettes en mauvais état, mais nous attendons la prochaine réunion de concertation à la mairie pour en savoir plus, avoir le projet final, ainsi que le budget alloué à cette rénovation pour intervenir.

La commission proximité reprendra les propositions et suivra ce dossier.

Nous avons donc élu notre nouveau référent à cette commission. Il s'agit de **Gérard Crimier** (élu à la majorité des membres du bureau). Cette dernière reprendra son rythme de réunion dès début décembre.

LE REGLEMENT INTERIEUR

Bernard Jaboulet a déjà organisé une première réunion pour mettre en perspective le plan.

D'autres peuvent rejoindre ce groupe pour travailler sur ce règlement, qui se réunira tous les 1^{er} mercredi du mois, à la MDA à 20h et devrait au bout de 4 séances le finaliser pour le proposer au conseil de quartier. (prochaine réunion du groupe le 2 décembre)

4 chapitres pour ce règlement : définition, cadre, champ d'application et fonctionnement

Préciser par écrit des modes de fonctionnement du conseil de quartier (animateurs et secrétaires tournants élus en début de séance)

-Réunion des commissions.

-Réunion du conseil de quartier

Agenda des comptes rendus (règles de diffusion sur le googlegroups et le site de la mairie du 4ème).

Ex : J + 10 après la réunion du CDQ ⇒ diffusion du compte-rendu

Puis à J +10 ⇒ appel du président sur les sujets que chaque membre du CDQ souhaitent voir aborder à la réunion suivante.

Enfin, à J – 10 de la prochaine réunion du bureau du CDQ ⇒ l'ordre du jour.

(le tout, bien sûr, à peaufiner par le groupe de travail)

22h la séance est terminée.

Prochaine réunion : mercredi 16 décembre, à 20h à la Maison Des Associations.